



Certificat Complémentaire



«Direction d'un accueil collectif de mineurs»

Associé aux spécialités et mentions du brevet professionnel (BP) et du diplôme d'ETAT (DE) de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Il atteste des compétences à assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs

- **Organiser et évaluer les activités** (élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique, conduire et évaluer une action d'animation ...)
- **Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs** (accompagner et gérer l'équipe d'animateurs, organiser le travail d'équipe ...)
- **Accueillir les publics enfants et adolescents et les animateurs** (organiser la vie quotidienne de l'accueil ...)

Conformément aux dispositions réglementaires.

Conditions d'inscription

- * être titulaire de **l'une des attestations de formation relative au secourisme** suivante :
 - « prévention et secours civiques de niveau 1 » (**PSC1**) ou « attestation de formation aux premiers secours » (**AFPS**) ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité ;
 - « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité ;
 - « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité ;
 - « certificat de sauveteur secouriste du travail (**STT**) » en cours de validité.

- * **être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou d'une mention du BP JEPS, DE JEPS ou DES JEPS.**

- * **être capable de justifier d'une expérience d'animation de mineurs, dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de vingt-huit jours dans les cinq ans qui précèdent l'entrée en formation, au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.**

CENTRE DE FORMATION E.S.T.A.C

11 rue Marie Curie
10000 Troyes
Tel : 03 25 71 57 31 / Fax : 03 25 71 38 47

Email : formation@estac.fr

SESSION 2019-2020

DOSSIER DE CANDIDATURE

A remettre pour le 23 août 2019

Certificat Complémentaire
« Direction d'un accueil collectif de mineurs »
(Accueils de loisirs sans hébergement, séjours de vacances...)

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

ETAT CIVIL

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Lieu : _____

N° de sécurité Sociale : _____

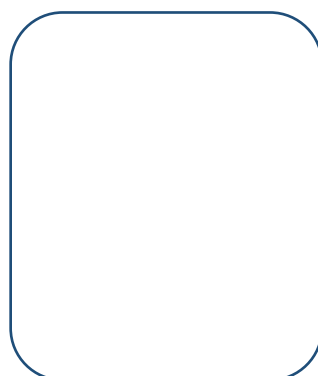
Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél : _____ Portable : _____

Email : _____

Photo du candidat



SITUATION SOCIO PROFESSIONNELLE

Situation au regard de l'emploi

Vous avez un emploi : Oui Non

Si oui, nom et adresse de votre employeur :

Volume horaire hebdomadaire : _____

Vous êtes étudiant : Oui Non

Si oui, établissement fréquenté :

Situation au regard du financement de la formation

Vous financez vous-même votre formation

Oui Non

Vous bénéficiez d'une prise en charge de votre employeur

Oui Non

Vous bénéficiez ou avez demandé l'aide d'un organisme

Oui Non

Si oui, nom de l'organisme : _____

FAISABILITE DE L'ALTERNANCE

Avez-vous actuellement une structure d'accueil déclarant des ACM auprès d'une DDCSPP qui pourrait vous accueillir durant le temps de la formation, à raison de 18 jours consécutifs ou non consécutifs durant les vacances scolaires ou effectuées en journée hors du temps scolaire (périscolaire en semaine)

Oui Non

Certificat Complémentaire
« Direction d'un accueil collectif de mineurs »

ACCUEIL D'UN STAGIAIRE EN ALTERNANCE

Engagement destiné à la structure d'accueil

Je soussigné : _____

Qualité : _____

Nom de la structure d'accueil : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Fax : _____

Mail : _____

M'engage à accueillir (nom du stagiaire) _____

Pour la période du _____ au _____

Nom du tuteur proposé : _____

Fonction au sein de la structure : _____

Qualification : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

- La structure déclare son / ses accueil(s) collectif(s) de mineurs auprès de la DDCCS(PP) de :

Accueil de loisirs périscolaire (pouvant inclure le mercredi)

Accueil de loisirs sans hébergement
* Mercredi
* Vacances scolaires
Période : _____

Séjour de vacances
Période : _____

Déclaration annuelle globale

- La structure s'engage à accueillir le stagiaire durant sa formation, **dont au moins 18 jours seront consacrés à exercer des fonctions de direction, consécutifs ou non, d'un accueil collectif de mineurs déclaré par ses dirigeants.**

Fait à _____

Le _____

Cachet structure d'accueil
Signature responsable

Signature tuteur

COUTS DE LA FORMATION

Candidat salarié - coût pris en charge par OPCA employeur **1 200 € HT**

OU

Aides possibles selon dispositifs.

OU

Prise en charge individuelle **990 € TTC**

OU

Possibilité de co-financement par la structure d'accueil



PROGRAMME DE FORMATION

*Contexte politique et social du fonctionnement d'un ACM

*Réglementation relative au fonctionnement d'un ACM

*Gestion d'un ACM

*Elaboration et conduite de projet pédagogique

*Témoignages de directeurs d'ACM

ORGANISATION DE LA FORMATION EN CENTRE

✓ D'octobre 2019 à Juillet 2020

✓ Volume horaire total de la formation au Centre de Formation de l'ESTAC :

60 h de formation, hors périodes de vacances scolaires, du 07/10/2019 au 30/06/2019, soit 30 créneaux horaires de 2h, selon programme fourni à l'entrée en formation.

✓ Volume horaire total de la formation en structure d'alternance :

Il est souhaitable que le stagiaire puisse intégrer l'ACM pour exercer des fonctions d'animation et observer les fonctions de direction dans un premier temps (octobre 2019 à décembre 2019) pour un volume minimum de 40 h.

Le stagiaire devra au minimum exercer des fonctions de direction de l'accueil collectif de mineurs déclaré auprès de la DDCS (PP) du département concerné, durant au moins 18 jours, consécutifs ou non consécutifs, soit un volume horaire minimum conseillé de 126 h.

✓ Dates à retenir :

Dates	Modalités
23 août 2019	Date limite de dépôt du dossier d'inscription à l'ESTAC
Semaine du 2 au 7 septembre 2019	<u>Tests d'entrée en formation</u> Entretien de motivation professionnelle à partir d'un dossier d'environ 5 pages relatant l'expérience du candidat dans le domaine de l'animation et notamment dans le secteur des Accueils Collectifs de Mineurs
2 ^{ème} quinzaine de septembre 2019	Convocation par courriel des candidats retenus pour la formation et pour les tests de positionnement
Semaine du 30 septembre au 4 octobre 2019	Positionnement Le positionnement est un bilan de compétences qui permet éventuellement d'individualiser les parcours de formation
Semaine du 7 au 10 octobre 2019	Réunion de rentrée en présence des tuteurs et débuts des enseignements

PLAN DU CENTRE DE FORMATION



① Centre de formation de l'ESTAC
② Complexe Sportif Henry Terré

③ Coscec 1
④ Coscec 2

⑤ Coscec 3

DOSSIER A RENVOYER avant le 23/08/2019

Au CENTRE DE FORMATION DE L'E.S.T.A.C
11 rue Marie Curie
10000 TROYES
Tél : 03 25 71 57 31 Fax : 03 25 71 38 47
Email : formation@estac.fr

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Partie réservée
Centre de Formation

- | | |
|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> Curriculum vitae | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Photocopie de la carte nationale d'identité (recto-verso) en cours de validité | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Photocopie du BP JEPS ou DE JEPS obtenu | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Engagement de la structure d'accueil du stagiaire | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Photocopie du PSC1 ou AFPS ou PSE1 ou PSE2 ou AFGSU 1 ou 2 Ou STT en cours de validité | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> Attestation délivrée par la ou les structures d'accueil justifiant d'une expérience d'animation de mineurs, dont une ou moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée totale de 28 jours dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation | <input type="checkbox"/> |